

CAT & CHRIS

SERVICES ANIMALIERS

Education canine, Pension, Formation des Maîtres, Taxi animalier,
Visite à domicile, Promenade, Vente et Livraison de croquettes.

Le Taxi Animalier

Les Conditions Générales

Le taxi animalier est avant tout un transport destiné à amener votre animal d'un point A à un point B, dans des conditions maximales de sécurité et de confort.

Le véhicule de la société est agréé par la Direction des Services Vétérinaires des Bouches du Rhône Il est donc conforme à la réglementation en vigueur concernant le transport des animaux vivants. Il est par ailleurs pourvu d'un système de navigation par satellite (GPS).

Chaque convoyeur est titulaire d'une capacité des Transports d'animaux vivants.

La Société dispose d'une assurance Responsabilité civile professionnelle et d'une assurance véhicule spécifique « Taxi ».

Avant le transport :

Connaissance de la mission et prise en charge de l'animal :

- Le convoyeur prend connaissance de la mission auprès du client et établissent ensemble un **ordre de mission** comprenant en détail son déroulement.
- Le propriétaire de l'animal remet au convoyeur le **carnet de santé** à jour de l'animal transporté.
- **Attestation de déclaration** de l'animal en mairie (pour la 2^{ème} catégorie)

Dans un souci de sécurité, le collier et la laisse utilisés lors de la prestation sont celles appartenant à la société.

Pour les animaux de catégorie 2, la société remplit un document complémentaire.

L'avance des frais vétérinaires peut être faite par la société, un chèque de caution de 300 euros est alors demandé. Il sera restitué au retour en échange du règlement des frais vétérinaires.

A titre exceptionnel, le propriétaire peut accompagner son animal chez le vétérinaire ou le toiletteur. Aucun frais supplémentaire ne sera demandé au propriétaire.

Pendant le transport :

Les animaux sont transportés dans des caisses de transport (NF) adaptés à leur taille.

En fonction de la prestation (vétérinaire, toiletteur...), le convoyeur peut être amené à attendre la fin de la visite. La ½ heure d'attente est facturée 5 euros. Toute ½ heure commencée est due.

La société peut être amenée à faire l'avance des soins chez le vétérinaire. En contrepartie, le propriétaire s'engage à rembourser les frais de vétérinaire dès le retour de la mission sur présentation de la facture.

.../...

Sarl CAT & CHRIS

Siège social : 684 rte de St Rémy - 13750 Plan d'Orgon

☎ 04.90.73.13.56 - Fax : 04.90.73.18.25 - E-Mail : contact@cat-et-chris.fr

N° de Siret : 503 660 193 00023 Code APE : 9609Z

CAT & CHRIS

SERVICES ANIMALIERS

*Education canine, Pension, Formation des Maîtres, Taxi animalier,
Visite à domicile, Promenade, Vente et Livraison de croquettes.*

Après le transport :

Au retour de la mission, le convoyeur restitue l'animal et le carnet de santé à son propriétaire.
Le véhicule est nettoyé et désinfecté.

Devis, facture et modalités de règlement :

En fonction de la prestation souhaitée, un devis ou une facture est établie :

- a) devis : doit être signé après en avoir pris connaissance et en avoir accepté le contenu,
- b) facture : doit être réglée le jour même.

Nous ne faisons pas crédit, les paiements se font comptant en espèces ou chèque bancaire.

Droit de réserve :

La société se réserve le droit de refuser certaines missions, notamment dans les cas suivants :

- Non application de l'une des conditions générales,
- Etat de santé de l'animal ne permettant pas le transport ; présentant des pathologies graves susceptibles d'entraîner la mort selon l'avis du convoyeur,
- Animal ne pouvant, de par sa dangerosité, être manipulé par une tierce personne, en l'absence de son propriétaire.

En cas d'extrême urgence, et à la demande expresse du propriétaire, l'entreprise peut accepter le transport de l'animal blessé ou malade chez le vétérinaire, mais elle décline toute responsabilité en cas de décès de l'animal. Le propriétaire s'engage par ailleurs à ne pas poursuivre en justice la société.

Le propriétaire de l'animal s'engage à respecter les conditions générales du présent document.

Fait à :

Le :

en 2 exemplaires dont un pour le client et un pour la société.

Nom, Prénom et signature précédées de la mention manuscrite « Lu et approuvé ».

Nom, prénom :

Sarl CAT & CHRIS

Siège social : 684 rte de St Rémy - 13750 Plan d'Orgon

☎ 04.90.73.13.56 - Fax : 04.90.73.18.25 - E-Mail : contact@cat-et-chris.fr

N° de Siret : 503 660 193 00023 Code APE : 9609Z